



Compte Rendu de la réunion publique du 31 janvier 2020 en vue des élections municipales de 2020



Notre première réunion publique s'est ouverte sur la présentation de notre liste « Bien Vivre à Mareil ». Chaque membre de l'équipe s'est présenté, a décliné sa profession, ses centres d'intérêts, sa motivation à s'investir dans la gestion de notre commune. Vous pouvez retrouver notre équipe sur notre site www.bienvivreamareil.fr et notre page facebook [bien vivre à Mareil](https://www.facebook.com/bien.vivre.a.mareil).

Nous avons ensuite abordé nos valeurs et les grandes lignes de notre programme.

Avant de donner la parole aux nombreux citoyens présents, nous avons présenté notre « **Pacte de transparence Financière** ».

Ce Pacte, est un contrat de confiance que nous passerons avec les Mareilloises et les Mareillois

Il comprend deux parties, la stabilité fiscale et la programmation pluriannuelle des investissements.

La stabilité fiscale est au cœur de nos préoccupations, c'est un sujet important pour les Mareillois. Nous gérons les finances avec responsabilité et ce pacte est le témoin de cet engagement. C'est le moyen pour les Mareillois de suivre son bon respect.

La programmation pluriannuelle des investissements inclura l'ensemble des projets d'investissement qui auront été retenus. Les modalités de financement choisies pour leur mise en œuvre seront détaillées. A ce titre notre objectif prioritaire sera de réduire au maximum le recours à l'emprunt. Les Mareilloises et Mareillois auront ainsi une visibilité à la fois sur le calendrier de mise en œuvre des projets et les financements dédiés.

Nous agirons en toute transparence grâce à une communication que nous voulons accessible à tous.



Un mareillois a pris la parole pour manifester son inquiétude au sujet de la sécurisation routière ainsi que de la vitesse parfois excessive sur l'avenue de Chavoie.

Réponse apportée : Si une nouvelle réfection de l'avenue n'est pas envisagée, une étude de faisabilité sera réalisée avec une action à la clé (exemple, radar pédagogique, panneaux clignotants ...) accompagnée d'une campagne de sensibilisation à la limitation de vitesse auprès de nos citoyens.

Question : « Est-il prévu un projet spécifique de développement durable entre la Mauldre, rue des Fontaines et Maurice Cayen ? ».

Réponse apportée : Le développement durable est un thème transversal à tous sujets. Nous respecterons la Charte Paysagère de la Plaine de Versailles pour mettre en valeur notre biodiversité et la préservation des zones humides.

Question : « Est-il prévue une action pour sécuriser le rond-point de la place de Mareil? »

Réponse apportée : Une étude est déjà engagée pour apporter des solutions techniques qui visent à limiter la vitesse. Par ailleurs, dans le cadre du projet immobilier du quartier des Fontaines un schéma de circulation sera à l'étude en partenariat avec les citoyens et le promoteur immobilier.

Question : « Est-il prévu une action d'aménagement des bords de la Mauldre? »

Réponse apportée : C'est une très bonne idée pour favoriser la valorisation de notre territoire, les promenades et le lien social. Une réflexion sera nécessaire pour l'intégrer dans nos priorités.

Question : « Est-il possible d'envisager une cantine complètement BIO? »

Réponse apportée : Un plan alimentaire territorial (local et BIO) serait plus adapté dans la durée, sachant que d'ores et déjà notre cantine apporte un repas végétarien par semaine, le pain BIO + un aliment Bio par semaine et surtout ZERO plastique.

Question : « Pourrait-on créer une piste cyclable pour les collégiens de Maule? »

Réponse apportée : Pour devenir une piste cyclable et un chemin piétonnier, le chemin de Richemont a effectivement besoin d'être sécurisé. La réflexion pour son aménagement a été transférée à l'intercommunalité et des contraintes techniques ont retardé ce projet. La sécurisation de ce chemin de Richemont peut entraîner la perte de subventions apportées aux collégiens habitant à moins de 3 km du collège pour l'utilisation du bus. Il faudra donc rester vigilant.

Question : « Quels peuvent être les autres projets immobiliers sur Mareil? »

Réponse apportée : La commune de Mareil ne possédant pas de foncier, elle ne peut pas construire. Seuls, les particuliers et promoteurs ont le pouvoir de décider. Néanmoins, nous possédons un outil très efficace de régulation et de contrôle qui est le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Question : « Quelles mesures pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces et entreprises à Mareil ? »

Réponse apportée : C'est une compétence Intercommunale. Un projet immobilier de 800 mètres carrés est prévu à côté d'Aubert Matériaux. Sont à l'étude, un espace de bureau en co-working, une station-service, un parking.

Question : « Comptez-vous construire une maison des associations ? »

Réponse apportée : Étant donné la lourdeur des investissements, nous ne pourrions pas la construire. Par contre, mettre à disposition un local pour que les associations puissent se réunir pour échanger sur leur projet est déjà possible et nous le favoriserons. Notre souhait est de travailler avec les associations pour étudier leurs besoins. En toute transparence, nous maintiendrons la réunion annuelle (Organisme Municipal des Sports et de la Culture) avec les présidents d'associations afin de présenter les décisions des subventions accordées.

Thème abordé : le transport. Il faudra décloisonner les différents types de transport tels que SNCF, covoiturage, transports à la demande, etc... Nous devons tenir compte de l'arrivée d'Éole en 2024 et nous y préparer. Nous voulons aussi développer à Mareil les circulations douces et dynamiques (vélo, marche)

Thème abordé : Nos aînés

Nous avons à cœur de continuer à prendre soin de nos aînés, portage de repas, activités...

Nous souhaitons développer les liens intergénérationnels et réfléchir à des pistes innovantes comme les maisons partagées et la cohabitation intergénérationnelle pour trouver des solutions adaptées aux besoins des seniors de Mareil.

Thème abordé : Les projets de Rénovation

- Des écoles et aussi la création d'espace jeunesse pour les petits et les ados adolescents .
- De la mairie
- Des vestiaires du foot
- Une nouvelle gestion des espaces verts avec la création d'un parcours de santé.
- La mise en valeur du lavoir dans le patrimoine communal

Thème abordé : L'Intercommunalité Gally-Mauldre (11 communes 23000 habitants). Nous travaillons ensemble mais nous restons avant tout Mareillois.

C'est une belle intercommunalité de taille humaine avec l'avantage de faciliter la bonne gestion de notre territoire. Elle existe depuis 6 ans, sa priorité était la stabilité financière, et les 6 prochaines années seront le « Mandat des investissements ».

Nous vous remercions pour votre attention, pour vos questions et vos propositions.

Une prochaine réunion publique est prévue juste avant les élections.

Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

